

Séance ordinaire du 9 avril 2019

À la séance ordinaire du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois tenue le 9 avril 2019, à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances, les conseillers et conseillères présents sont :

District # 1 Madame Micheline Robert
District # 2 Poste vacant
District # 3 Madame Rita Fortier
District # 4 Madame Chantal Bouchard
District # 5 Monsieur Alfred Jr Beaudin
District # 6 Monsieur Jean-Guy Noël

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Yvan Goyette.

Monsieur Michel Marceau directeur général et secrétaire trésorier, est aussi présent.

2019-04-52 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par, Madame Micheline Robert
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant la section "affaires diverses" ouverte.

2019-04-53 Adoption du procès-verbal

Il est proposé par, Madame Rita Fortier
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le procès-verbal du 12 mars 2019 soit adopté et signé tel que présenté.

2019-04-54 Dépôt des listes

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la liste des chèques qu'il a émis, ainsi qu'un résumé des salaires versés et la liste des dépenses autorisées par les employés, le tout, selon le règlement de contrôle et suivi budgétaire ;

2019-04-54-1 Comptes du mois de mars 2019

Il est proposé par Monsieur Alfred Beaudin Jr,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE les comptes présentés par le secrétaire-trésorier en date du 9 avril 2019 soient payés avec les fonds disponibles des postes budgétaires respectifs.

2019-04-55 Vente d'immeubles pour non-paiement de taxes – nomination d'un représentant de la municipalité de Notre-Dame-des-Bois

ATTENDU QU'en vertu de l'article 1038 du *Code municipal*, une Municipalité peut enchérir et acquérir des immeubles situés sur son territoire de la Municipalité, et ce, par l'entremise du maire ou d'une autre personne, sur autorisation du conseil;

Il est proposé par Madame Rita Fortier,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

(suite de la résolution # 2019-04-55)

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit mandaté par le conseil municipal pour représenter la municipalité lors de la vente pour défaut de paiement de taxes et qu'elle soit autorisée à protéger la créance de la municipalité et à faire adjuger l'immeuble au nom de la municipalité s'il n'est pas vendu.

QU'en l'absence du directeur général et secrétaire-trésorier, que monsieur le Maire, Yvan Goyette, soit autorisé à représenter la municipalité et à signer tous les documents requis.

2019-04-56 Renouvellement du contrat avec le ministère des Transports pour le déneigement de la route 212, route de Chesham et du parc,

ATTENDU QUE la municipalité souhaite effectuer des changements importants dans la gestion du déneigement.

Il est proposé par Madame Chantal Bouchard,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE conformément à l'article 11.0 du contrat 850918236 portant sur le déneigement des routes 212, Chesham et du parc, la municipalité de Notre-Dame-des-Bois ne renouvèle pas ce contrat.

2019-04-57 Préparation d'un dossier d'appel d'offres pour le déneigement de la municipalité.

ATTENDU QUE la municipalité souhaite effectuer des changements importants dans la gestion du déneigement.

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Noël,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Bois effectue la préparation d'un dossier d'appel d'offres pour le déneigement.

2019-04-58 Embauche d'un jardinier

ATTENDU QUE la municipalité souhaite assurer un bon entretien de ses espaces verts.

Il est proposé par Monsieur Alfred Jr Beaudin,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE la municipalité entreprenne des démarches pour trouver un entrepreneur qui se chargera de l'entretien des espaces verts.

2019-04-59 Vente d'actifs

ATTENDU QUE plusieurs équipements motorisés ont des problèmes importants.

Il est proposé par Monsieur Alfred Jr Beaudin,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE la municipalité vende la rétrocaveuse, le Camion Mack destiné au déneigement et l'équipement destiné principalement au déneigement des trottoirs.

2019-04-60 Acceptation de la démission de Monsieur Fortier

ATTENDU QUE Monsieur Denis Fortier a remis sa démission par écrit le 25 mars dernier.

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Noël,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Bois accepte sa démission

2019-04-61 Choix d'une date pour la prochaine élection.

ATTENDU QUE Monsieur Denis Fortier a remis sa démission par écrit le 25 mars dernier.

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Noël,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Bois organise une élection partielle le 9 juin pour élire un nouveau conseiller pour remplacer Monsieur Denis Fortier.

2019-04-62 Autorisation du vote par correspondance.

ATTENDU QUE la municipalité souhaite favoriser le vote de tous les citoyens.

CONSIDÉRANT qu'en vertu des dispositions de l'article 582.1 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le ministre peut, par règlement, établir les modalités selon lesquelles peut être exercé, par correspondance, le droit de vote d'une personne qui est inscrite comme électeur ou personne habile à voter sur la liste électorale ou référendaire à un autre titre que celui de personne domiciliée ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu des dispositions de l'article 659.4 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, une résolution doit être prise au plus tard le 1er juillet de l'année civile où doit avoir lieu une élection générale ou, s'il s'agit d'une élection partielle, au plus tard le quinzième jour suivant celui où le conseil a été avisé du jour fixé pour le scrutin. Dans le cas d'un scrutin référendaire, cette résolution doit être prise lors de la séance du conseil au cours de laquelle doit être fixée la date du scrutin. Les mêmes règles s'appliquent à une résolution dont l'objet est de résilier une résolution antérieure ;

Il est proposé par Madame Rita Fortier
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois utilisera le vote par correspondance pour toute personne inscrite sur la liste électorale ou référendaire comme électeur ou personne habile à voter à un autre titre que celui de personne domiciliée lors de tout scrutin.

19-04-63 Démolition des bâtiments sur le lot 4 767 776.

ATTENDU QUE la municipalité souhaite qu'un bâtiment incendié soit détruit afin de limiter les risques d'accident.

Il est proposé par Monsieur Alfred Jr Beaudin,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Bois produise une amende et si nous n'avons pas de réponse porte le dossier devant la cour municipale.

19-04-64 Formation pour le logiciel de paye.

ATTENDU QUE la municipalité souhaite que plus d'une personne soit en mesure de produire la paye.

Il est proposé par Madame Rita Fortier,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Bois finance une formation sur le logiciel de paye au coût de 155 \$ par personne pour l'agente de bureau et le directeur général.

19-04-65 Réaménagement du bureau.

ATTENDU QUE la municipalité souhaite utiliser de manière optimale l'espace disponible au centre communautaire.

Il est proposé par Monsieur Alfred Jr Beaudin,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Bois obtienne des soumissions pour transformer l'ancienne bibliothèque municipale en bureau pour l'inspecteur.

19-04-66 Analyse des eaux souterraines

ATTENDU QUE la municipalité souhaite soutenir les efforts du gouvernement du Québec dans la gestion des eaux.

Il est proposé par Monsieur Alfred Jr Beaudin,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE la municipalité autorise le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à creuser et opérer un puits d'observation sur le lot 4 767 227.

19-04-67 Hébergement du site de la Contrée

ATTENDU QUE la municipalité souhaite soutenir la Contrée.

Il est proposé par Madame Micheline Robert,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE la municipalité autorise la Contrée à verser les sommes nécessaires pour financer l'hébergement de son site internet.

19-04-68 Formation des pompiers à la gestion d'incendie en présence de gaz

ATTENDU QUE la municipalité souhaite assurer la sécurité de tous.

Il est proposé par Monsieur Alfred Jr Beaudin,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE la municipalité autorise la formation de trois pompiers aux techniques de combat d'incendies en présence de gaz inflammables.

19-04-69 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Monsieur Alfred Jr Beaudin
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE la présente séance soit levée. Il est 20h30.

M. Yvan Goyette
Maire

MICHEL MARCEAU
Directeur général & Secrétaire-trésorier